

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 3 février 2020 à 19 h 30 à laquelle sont présents Madame la conseillère Isabelle Fontaine et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempe, Claude Frappier, Denis Perreault et Alec Turcotte formant quorum sous la présidence de la mairesse Suzanne Nantel.

Sont également présentes, Mesdames Sylvie Dubois, directrice générale et greffière et Karyne Tremblay, directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe.

A) CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse constate qu'il y a quorum.

B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse invite les citoyens à un instant de réflexion.

2020-02-019

C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour se décrit comme suit:

- A) Constatation du quorum**
- B) Instant de réflexion et allocution de la mairesse**
- C) Adoption de l'ordre du jour**
- D) Adoption du procès-verbal**
 - D.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020
- E) Présentation des comptes et du registre des chèques**
- F) Engagement de crédits (dépenses)**
- G) Présentation de l'état des activités de fonctionnement**
- H) Résolutions d'intérêt général**
 - H.1 Financement dette à long terme / Concordance et courte échéance relativement à un emprunt par billet de 2 695 000 \$
 - H.2 Projet de loi n° 48 / Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles
 - H.3 Caisse Desjardins de D'Autray / Renouvellement de l'entente de tarification
 - H.4 Fourniture de services relative à l'entretien des espaces verts / Appel d'offres sur invitation
 - H.5 Ministère des Transports / Permis de voirie - 2020
 - H.6 Entente d'échange de terrains de soccer avec la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier / Renouvellement
 - H.7 Tarification pour les non-résidents / Activité de soccer extérieur 2020
 - H.8 Programme d'aide aux collectivités rurales – MRC de D'Autray / Événement « Gregory Charles en spectacle »
 - H.9 Nomination d'une chargée de projet pour la réalisation de la politique familiale / Octroi de contrat
 - H.10 Programmation des fêtes publiques 2020 / Concert « En chœur avec Gregory »
 - H.11 Productions du Lac Saint-Pierre / Cowboy Fest 2020 / Demande de commandite
 - H.12 Programmation des fêtes publiques 2020 / Grande Fête Familiale des sucres
 - H.13 Fourniture de services relative aux travaux de traçage des lignes de rues / Appel d'offres par voie d'invitation
 - H.14 Fourniture de services relative aux travaux de rapiéçage d'asphalte / Appel d'offres par voie d'invitation
 - H.15 Fourniture de services relative aux travaux de réfection de trottoirs et bordures / Appel d'offres par voie d'invitation
 - H.16 Fourniture de services relative au balayage mécanique des rues / Appel d'offres par voie d'invitation
 - H.17 Programme emplois d'été Canada / Présentation d'une demande d'aide financière
 - H.18 Travaux de nettoyage et de balayage des chaussées sur les routes provinciales du territoire de Berthierville

3 février 2020

- H.19 Fourniture et installation d'enregistreurs électroniques de débordement/ / Financement par le fonds de roulement
- I) Dépôt de documents
- J) Rapport des services
- K) Avis de motion
 - K.1 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement**
Projet de règlement établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques
- L) **Adoption de règlements**
 - L.1 **Adoption du règlement 748-204**
Règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à l'aménagement des aires de stationnement et à la plantation d'arbres
 - L.2 **Adoption du règlement 748-205**
Règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à l'ajout de la classe industriel de « TYPE 5 », à l'encadrement des usages de microbrasseries et de microdistilleries et à la modification des usages permis dans la zone 4-I-25
 - L.3 **Adoption du règlement 917-16**
Règlement modifiant le règlement numéro 917-12 et ses amendements relatif au stationnement et à la circulation
 - L.4 **Adoption du règlement 954**
Règlement décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc, des égouts sanitaire et pluvial et de la voirie sur la rue De Lévis et d'une section de la rue De Vaudreuil et autorisant un emprunt de 2 444 501 \$
- M) Affaires nouvelles
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-02-020

**D.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
13 JANVIER 2020**

CONSIDÉRANT que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 a été préalablement remise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020, tel que déposé.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-021

E) PRÉSENTATION DES COMPTES ET DU REGISTRE DES CHÈQUES

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder au paiement de diverses dépenses reliées au fonctionnement des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'entériner le paiement des dépenses détaillées dans le « Journal des achats – Périodes 2019-12 et 2020-01 » préparé et déposé par le service de trésorerie, totalisant la somme de 272 609,66 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-022

F) ENGAGEMENT DE CRÉDITS (DÉPENSES)

CONSIDÉRANT que dans le cours normal des opérations et de l'administration de la Ville, il y a lieu de procéder à l'acquisition de certains biens et services;

CONSIDÉRANT que la liste intitulée « Journal des achats en lot – Période 2020-01 » représente les dépenses encourues en janvier 2020 et qu'il y a lieu de la faire approuver par le conseil;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'autoriser le paiement des dépenses effectuées en janvier 2020 suivant le « Journal des achats en lot » préparé par le service de la trésorerie, et déposé sur la table du conseil, totalisant une somme de 175 332,21 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

G) PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les membres du conseil attestent du dépôt de l'état des activités de fonctionnement au 30 janvier 2020 déposé par le service de la trésorerie.

H) RÉOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

2020-02-023

H.1 FINANCEMENT DETTE À LONG TERME / CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLET DE 2 695 000 \$

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Berthierville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 695 000 \$ qui sera réalisé le 18 février 2020, réparti comme suit :

3 février 2020

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
894 / Toiture – Aréna	123 300 \$
904 / Travaux boulevard industriel-commercial	1 379 100 \$
907 / Travaux usine de filtration	507 600 \$
933 / Travaux Place du Marché, rue D'Iberville et section rue De Vaudreuil (PIQM)	337 400 \$
933 / Travaux Place du Marché, rue D'Iberville et section rue De Vaudreuil	347 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 894, 904 et 933, la Ville de Berthierville souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 18 février 2020 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 février et le 18 août de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7) ;
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :
Caisse Desjardins de D'Autray
701, avenue Gilles-Villeneuve
Berthierville (Québec) J0K 1A0
8. Que les obligations soient signées par la mairesse et la trésorière. La Ville de Berthierville, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 894, 904 et 933 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 février 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-024

H.2 PROJET DE LOI NO 48 / LOI VISANT À CONTRÔLER LE COÛT DE LA TAXE FONCIÈRE AGRICOLE ET À SIMPLIFIER L'ACCÈS AU CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

ET RÉSOLU :

1. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. que la Ville de Berthierville exprime son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
3. que la Ville de Berthierville demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

3 février 2020

4. de transmettre une copie conforme de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au ministre régional, M. Pierre Fitzgibbon, à la députée provinciale, Mme Caroline Proulx, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-025

H.3 CAISSE DESJARDINS DE D'AUTRAY / RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE TARIFICATION

CONSIDÉRANT que l'entente intervenue entre la Caisse Desjardins de D'Autray et la Ville de Berthierville en janvier 2017 venait à échéance le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que, malgré le fait que la Caisse Desjardins de D'Autray demeure une partenaire importante du développement social et économique du milieu, la Ville de Berthierville se doit d'obtenir pour ses placements un taux de rendement juste et raisonnable tout en réduisant au maximum les frais de gestion de ses opérations ou des services qu'elle requiert;

CONSIDÉRANT que la Caisse Desjardins de D'Autray a déposé une proposition de renouvellement de l'entente de tarification en datée du 20 janvier 2020 qui permet d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de renouvellement de l'entente de tarification datée du 20 janvier 2020 émise par la Caisse Desjardins de D'Autray valide pour une période d'un (1) an débutant le 1^{er} janvier 2020 et ce, avec une possibilité de reconduction de ladite entente pour une année additionnelle aux mêmes conditions.

D'autoriser la mairesse Suzanne Nantel et la directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe Karyne Tremblay à signer conjointement tous les documents relatifs à l'acceptation de ladite offre de services financiers.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-026

H.4 FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite confier l'entretien des espaces verts au secteur privé;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont discuté de ce dossier lors des comités de travail tenus le 13 janvier et le 27 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,

ET RÉSOLU :

D'autoriser un processus d'appel d'offres à l'égard de la fourniture de services relative à l'entretien des espaces verts pour la saison 2020.

D'inviter les soumissionnaires apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-027

H.5 MINISTÈRE DES TRANSPORTS / PERMIS DE VOIRIE - 2020

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville est responsable des travaux dont elle est maître d'oeuvre;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

ET RÉSOLU :

De demander au ministère des Transports du Québec de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2020;

D'autoriser la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$;

De confirmer l'engagement de la Ville à respecter les clauses du permis de voirie et à demander lorsque nécessaire, la permission requise.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-028

H.6 ENTENTE D'ÉCHANGE DE TERRAINS DE SOCCER AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER / RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier possède un terrain de soccer et désire que celui-ci soit utilisé par les jeunes de sa municipalité ainsi que ceux provenant de l'Association de soccer de Berthier et qu'en échange, la Ville de Berthierville n'impose pas de tarif supplémentaire aux participants de Sainte-Geneviève-de-Berthier qui désirent faire partie de ladite Association;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier s'engage à fournir et entretenir un terrain sécuritaire répondant aux normes en vigueur ainsi que de rendre accessibles les installations sanitaires;

3 février 2020

CONSIDÉRANT que Madame Marjolaine Plante, représentante de l'Association de soccer, confirme dans son courriel daté du 24 janvier 2020 le besoin d'utiliser le terrain de soccer à 9 de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier;

CONSIDÉRANT qu'il est à l'avantage de la population des deux municipalités d'accepter cette entente;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 27 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Perreault,
Appuyé par M. le conseiller Sylvain Destrempes,

ET RÉSOLU :

De renouveler l'entente d'échange de terrains de soccer avec la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier;

D'autoriser l'Association de soccer de Berthier d'accepter l'inscription des jeunes provenant de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier aux mêmes tarifs que les utilisateurs de Berthierville pour la saison 2020;

D'accepter que l'Association de soccer de Berthier prenne entente avec les représentants de la Ville de Berthierville et de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier afin de planifier les horaires d'utilisation des terrains pour la saison 2020.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-029

H.7 TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS / ACTIVITÉ DE SOCCER EXTÉRIEUR 2020

CONSIDÉRANT l'accès aux non-résidents aux activités de soccer organisées par l'Association de soccer de Berthier;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue avec la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier pour l'utilisation des terrains de soccer situés sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que les utilisateurs provenant de l'extérieur de Berthierville et de Sainte-Geneviève-de-Berthier sont soumis à la tarification pour les non-résidents afin de pouvoir participer aux activités de soccer organisées par l'Association de soccer de Berthier;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 27 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Perreault,
Appuyé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'autoriser la tarification décrite ci-dessous pour les non-résidents de Berthierville et de Sainte-Geneviève-de-Berthier à l'égard des activités de soccer extérieur pour l'année 2020 organisées par l'Association de soccer de Berthier, soit :

- 125 \$ - moins de 15 ans
- 144 \$ - 15 ans et plus.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-030

H.8 PROGRAMME D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS RURALES – MRC DE D'AUTRAY / ÉVÉNEMENT « GREGORY CHARLES EN SPECTACLE »

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville désire insérer dans sa programmation 2020 un événement culturel avec la participation de M. Gregory Charles et l'apport d'une chorale locale;

CONSIDÉRANT que la MRC de D'Autray a annoncé un dernier appel de projet se terminant le 6 février 2020 dans le cadre du Programme d'aide aux collectivités rurales présentant un solde disponible d'environ 150 000 \$;

CONSIDÉRANT que le projet répond aux objectifs de la Politique du Programme d'aide aux collectivités rurales – MRC de D'Autray permettant l'octroi d'aide financière pouvant atteindre un maximum de 60% du coût total du projet évalué à 22 500 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'autoriser la présentation du projet de l'événement « Gregory Charles en spectacle avec la participation d'une chorale locale » dans le cadre du Programme d'aide aux collectivités rurales de la MRC de D'Autray;

De confirmer l'engagement de la Ville de Berthierville à payer sa part des coûts admissibles au projet;

D'autoriser la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville les documents relatifs à la demande d'aide financière dudit projet.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-031

H.9 NOMINATION D'UNE CHARGÉE DE PROJET POUR LA RÉALISATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE / OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que le ministre de la Famille, Monsieur Mathieu Lacombe, a accordé une aide financière de 6 000 \$ pour l'élaboration d'une politique familiale pour Berthierville dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

CONSIDÉRANT l'offre de service datée du 24 janvier 2020 présentée par Madame Lysianne Panagis pour agir à titre de chargée de projet afin d'assurer le processus de réalisation de la politique familiale dans les délais prévus;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de cette offre lors du comité de travail tenu le 27 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à Madame Lysiane Panagis le contrat de service pour la réalisation de la politique familiale de Berthierville au montant forfaitaire de 11 450 \$ toutes taxes incluses, tel que détaillé à l'offre de service datée du 24 janvier 2020.

3 février 2020

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, ledit contrat de service.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-032

H.10 PROGRAMMATION DES FÊTES PUBLIQUES 2020 / CONCERT « EN CHŒUR AVEC GREGORY »

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée à la tenue des fêtes publiques organisées par la Ville de Berthierville pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT que la proposition d'un concert de Gregory Charles avec la participation d'une chorale locale a été retenue dans le cadre de la programmation 2020;

CONSIDÉRANT la proposition de service déposée le 22 janvier 2020 par la firme PGI Pierre Gravel international;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors des comités de travail tenus les 20 et 27 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense n'excédant pas 22 500 \$ toutes taxes incluses pour l'organisation du concert « En chœur avec Gregory » qui se tiendra le 11 décembre 2020 à l'église de Sainte-Geneviève-de-Berthier.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, l'entente relative aux services de l'artiste Gregory Charles déposée par la firme PGI Pierre Gravel International.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-033

H.11 PRODUCTIONS DU LAC SAINT-PIERRE / COWBOY FEST 2020 / DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue le 21 novembre 2019 provenant des Productions du Lac St-Pierre, organisme à but non lucratif, organisant un Cowboy Fest à Berthierville du 25 au 28 juin 2020;

CONSIDÉRANT la Politique de dons et de commandites aux organismes à but non lucratif en vigueur à la Ville de Berthierville;

CONSIDÉRANT que la demande à l'égard de la tenue de l'événement du Cowboy Fest sur le territoire de Berthierville pour une durée de quatre (4) jours respecte les objectifs de la Politique tout en assurant une visibilité au niveau provincial;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 27 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

ET RÉSOLU :

D'accorder une commandite au montant de 1 750 \$ aux Productions du Lac St-Pierre, organisme à but non lucratif (OBNL), organisant l'événement du Cowboy Fest 2020 sur le territoire de Berthierville du 25 au 28 juin 2020;

D'accorder, dans le cadre du festival Cowboy Fest, l'utilisation d'une partie du lot 4 408 295, située entre l'avenue Gabriel-Brissette et le bassin de rétention de la Ville de Berthierville, aux fins d'un stationnement pour les véhicules récréatifs;

D'accorder la permission d'utiliser les égouts sanitaires sur le terrain, l'alimentation en eau pour le chapiteau et les toilettes;

D'autoriser le prêt de poubelles, bancs de rue, pancartes (défense de stationner), des cônes et des barricades et de fournir un conteneur à déchets de 40 verges aux frais de la Ville;

De louer la portion aréna du Centre Gilles-Villeneuve, au tarif journalier de 500 \$ incluant l'entretien de cet espace et ce, conditionnellement à un dépôt de cinquante pour cent (50%) du montant de la location ainsi qu'une preuve d'assurance en faveur de la Ville de Berthierville au montant de deux millions par événement à la signature du contrat de location;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, le contrat de location de l'aréna à intervenir entre Les Productions du Lac St-Pierre et la Ville de Berthierville pour la tenue dudit événement et ce, pour la période du 23 au 29 juin 2020 inclusivement.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-034

H.12 PROGRAMMATION DES FÊTES PUBLIQUES 2020 / GRANDE FÊTE FAMILIALE DES SUCRES

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2020 affectée à la tenue des fêtes publiques organisées par la Ville;

CONSIDÉRANT l'objectif d'organiser un événement printanier festif visant à créer un milieu favorable à l'esprit familial;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors des comités de travail tenus les 20 janvier et 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Perreault,
Appuyé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense n'excédant pas 7 500 \$ toutes taxes incluses pour l'organisation de la Grande Fête Familiale des sucres qui se tiendra le 4 avril prochain au parc Laferrière.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-035

H.13 FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE AUX TRAVAUX DE TRAÇAGE DES LIGNES DE RUES / APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION

CONSIDÉRANT que le contrat pour la fourniture de services relative à des travaux de traçage des lignes de rues a pris fin au cours de l'année 2019;

3 février 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'autoriser un processus d'appel d'offres par voie d'invitation pour la fourniture de services relative aux travaux de traçage des lignes de rues pour la période débutant à compter de l'année 2020 et ce, selon trois (3) options, soit d'une durée d'un (1) an, de deux (2) ans et de trois (3) ans.

D'inviter les soumissionnaires apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-036

H.14 FOURNITURE DE SERVICES RELIÉS AUX TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE / APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de rapiéçage d'asphalte pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'autoriser un processus d'appel d'offres par voie d'invitation pour la fourniture de services relative aux travaux de rapiéçage d'asphalte pour l'année 2020.

D'inviter les soumissionnaires apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-037

H.15 FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS ET BORDURES – SAISON 2020 / APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de réfection de trottoirs et bordures pour la saison 2020;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'autoriser un processus d'appel d'offres par voie d'invitation pour la fourniture de services relative aux travaux de réfection de trottoirs et bordures pour la saison 2020.

D'inviter les soumissionnaires apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-038

H.16 FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE AU BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES / APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite confier le balayage mécanique des rues au secteur privé;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'autoriser un processus d'appel d'offres par voie d'invitation pour la fourniture de services relative au balayage mécanique des rues pour la saison 2020.

D'inviter les soumissionnaires apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-039

H.17 PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA / PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le programme Emplois d'été Canada peut accorder une aide financière aux employeurs pour encourager ceux-ci à embaucher des jeunes pour les aider à obtenir un emploi ou des compétences liées à la carrière ;

CONSIDÉRANT le personnel étudiant embauché par la Ville de Berthierville pour les activités du camp de jour et de la piscine municipale ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, la demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada liée à l'embauche du personnel étudiant pour les activités du camp de jour et de la piscine municipale pour la saison 2020.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-040

H.18 TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE BALAYAGE DES CHAUSSÉES SUR LES ROUTES PROVINCIALES DU TERRITOIRE DE BERTHIERVILLE

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville a signifié son intérêt au ministère des Transports du Québec pour la conclusion d'une entente de gré à gré permettant d'effectuer les travaux de balayage des chaussées sur les routes provinciales de son territoire pour la saison 2020;

CONSIDÉRANT la proposition datée du 31 janvier 2020 provenant du ministère des Transports du Québec offrant un montant de 3 000 \$ en compensation desdits travaux situés en secteur urbain comprenant 1,86 kilomètres linéaires pour la route 138 et 4,61 kilomètres linéaires pour la route 158;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors des comités de travail tenus les 20 janvier et 3 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, le contrat de nature technique numéro 8806-DB-19-0976 et le permis de voirie du ministère des Transports du Québec permettant à la Ville d'exécuter les travaux de nettoyage et de balayage des chaussées sur les routes provinciales situées en secteur urbain sur le territoire de Berthierville pour l'année 2020.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-041

H.19 FOURNITURE ET INSTALLATION D'ENREGISTREURS ÉLECTRONIQUES DE DÉBORDEMENT / FINANCEMENT PAR LE FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-10-298 autorisant un processus d'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'enregistreurs électroniques de débordement (EED);

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été octroyé à la compagnie Nordmec Construction inc. le 14 janvier 2019 pour effectuer lesdits travaux;

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 prévoyait le financement desdits travaux par un emprunt au fonds de roulement;

CONSIDÉRANT que les dépenses générées pour la réalisation des travaux en 2019 s'élèvent au montant de 133 526,51 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement au montant de la dépense nette encourue pour la fourniture et l'installation des enregistreurs électroniques de débordement pour l'année 2019, soit une somme de 133 526,51 \$, dont le remboursement sera réparti sur cinq (5) exercices financiers débutant en 2020.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

I) DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Aucun dépôt de document pour la séance ordinaire du 3 février 2020

J) RAPPORT DES SERVICES

Madame la mairesse fait état du dépôt des rapports de services suivants :

- Rapport du service de l'urbanisme pour le mois de janvier 2020
- Rapport d'activités de la Mairesse pour le mois de janvier 2020

K) AVIS DE MOTION

2020-02-042

K.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Projet de règlement établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques

Avis de motion est donné par M. le conseiller Alec Turcotte qu'à une séance distincte de ce Conseil, il sera adopté un règlement établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques.

Un projet de règlement est déposé par M. le conseiller Alec Turcotte.

L) ADOPTION DE RÈGLEMENTS

2020-02-043

L.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 748-204

Règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à l'aménagement des aires de stationnement et à la plantation d'arbres

ATTENDU que, lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019, le projet de règlement no 748-204 relatif à la modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à l'aménagement des aires de stationnement et à la plantation d'arbres a été déposé;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 2 décembre 2019;

ATTENDU que le document ci-dessous identifié demeure annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 748-204 relatif à l'aménagement des aires de stationnement et à la plantation d'arbres.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-044

L.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 748-205

Règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à l'ajout de la classe industriel de « TYPE 5 », à l'encadrement des usages de microbrasseries et de microdistilleries et à la modification des usages permis dans la zone 4-I-25

ATTENDU que, lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019, le projet de règlement no 748-204 relatif à la modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à l'ajout de la classe industriel de « TYPE 5 », à l'encadrement des usages de microbrasseries et de microdistilleries et à la modification des usages permis dans la zone 4-I-25;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 2 décembre 2019;

ATTENDU que le document ci-dessous identifié demeure annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 748-205 relatif à l'ajout de la classe industriel de «TYPE 5», à l'encadrement des usages de microbrasseries et de microdistilleries et à la modification des usages permis dans la zone 4-I-25.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-045

L.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 917-16

Règlement modifiant le règlement numéro 917-12 et ses amendements relatif au stationnement et à la circulation

ATTENDU que, lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, le projet de règlement no 917-16 modifiant le règlement numéro 917-12 et ses amendements relatif au stationnement et à la circulation a été déposé;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 13 janvier 2020;

ATTENDU que le document ci-dessous identifié demeure annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 917-16 modifiant le règlement 917-12 et ses amendements relatif au stationnement et à la circulation.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02-046

L.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 954
Règlement décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc, des égouts sanitaire et pluvial et de la voirie sur la rue De Lévis et d'une section de la rue De Vaudreuil et autorisant un emprunt de 2 444 501 \$

ATTENDU que, lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, le projet de règlement no 954 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc, des égouts sanitaire et pluvial et de la voirie sur la rue De Lévis et d'une section de la rue De Vaudreuil et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût a été déposé;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 13 janvier 2020;

ATTENDU que le document ci-dessous identifié demeure annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 954 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc, des égouts sanitaire et pluvial et de la voirie sur la rue De Lévis et d'une section de la rue De Vaudreuil et autorisant un emprunt de 2 444 501 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M) AFFAIRES NOUVELLES

- Aucune affaire nouvelle.

N) PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'occasion de la période de questions, Madame la mairesse, Suzanne Nantel, assistée des membres du conseil et de la directrice générale et greffière, répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2020-02-047

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

3 février 2020

ET RÉSOLU:

De lever la séance à 20 h 14.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Suzanne Nantel
Mairesse

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Je, Suzanne Nantel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Suzanne Nantel
Mairesse

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Pour la fourniture de services relative à l'entretien

des espaces verts

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2020-02-026

Les soumissionnaires invités sont :

- Entretien de pelouse TJH
- Pelouse et déneigement Francis Gélinas
- Olinet
- Gazon TR
- Entretien Saisonnier Maxime Provost
- Les Pelouses M. Hénault
- Les Gazons Bérard
- Les Gazons Yan Roy enr.
- Les terrassements Multi-Paysages inc.
- Dauphin Multi-Services

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Pour la fourniture de services relative au traçage des lignes de rues

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2020-02-035

Les soumissionnaires invités sont :

- Lingco Sigma inc.
- Lignes Maska
- Marquage G.B. inc.

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Fourniture de services reliés aux travaux

de rapiécage d'asphalte

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2020-02-036

Les soumissionnaires invités sont :

- Marion Asphalte
- Pavage Rocheleau inc.
- Asphalte Général
- Pavage JD inc.
- Pavage Gravel inc.

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Fourniture de services relative aux travaux de réfection de trottoirs et bordures

Saison 2020

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2020-02-037

Les soumissionnaires invités sont :

- Trottoir Joliette inc.
- Cimentier Laviolette inc.
- BDL Bordure et Trottoir inc.

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Pour la fourniture de services reliés au balayage mécanique des rues

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2020-02-038

Les soumissionnaires invités sont :

- Groupe Villeneuve inc.
- Balai Le Permanent
- Routenet